

FICHE D'APPEL A CANDIDATURE

Nom : NOCCHI

Prénom : CHRISTOPHE

SSA de : NANTES

CMCAS de : Loire Atlantique Vendée

Activité principale : AEROMODELISME

Je suis candidat à la fonction de : PRESIDENT

Bureau directeur :

Président

~~Vice-Président Délégué~~

~~Secrétaire Général~~

~~Trésorier Général~~

Comité Directeur :

Commission aéromodélisme

Commission parachutiste et ascensionnel

Commission Vol Libre et Paramoteur

Commission Vol Moteur et ULM

Commission Vol à Voile

Commission de Contrôle Financier

Commission des conflits

Chaque candidature doit être accompagnée d'un document de motivation et pour le mandat de Président de son programme

Christophe Nocchi
SSA Nantes

Candidature à la présidence de l'Aneg

Bonjour.

Portant ma candidature comme président de l'Aneg, vous trouverez ci joint ma présentation et mes motivations m'amenant à postuler à cette fonction.

En présentation

J'ai découvert l'Aneg en 2006 en participant à mes premières rencontres à Belmont, et en m'inscrivant à la SSA de Tours, où j'ai pris des responsabilités au niveau de l'aéromodélisme. Pour des raisons professionnelles j'ai ensuite rejoint la région Nantaise en 2015, intégrant ainsi la SSA de Nantes, SSA pour laquelle je suis président depuis 2020.

Conjointement à ces actions avec les SSA, j'ai intégré le comité directeur de l'Aneg au niveau de la commission Aéromodélisme, suite à l'assemblée générale de Savinnes en 2009. J'ai travaillé à la présidence de cette commission jusqu'à l'assemblée générale de Serbonnes en 2015, où j'ai pris le poste de trésorier de l'Aneg, poste que j'occupe encore aujourd'hui.

Parallèlement à ces rôles dans le fonctionnement des commissions, du comité directeur et des SSA, je participe à l'encadrement des activités en étant moniteur aéromodélisme sur nos stages Aneg, et participe à la promotion et à l'organisation des activités sportives pour les ayants droit et ouvrants droit en étant membre de la commission sportive de la SSA Loire-Atlantique-Vendée.

Grace à mes différentes activités je peux aujourd'hui pleinement appréhender le fonctionnement et les attentes de l'Aneg, des commissions, des adhérents, ainsi que le lien des activités sportives avec les activités sociales.

- Praticant aéromodéliste et pratiquant parachutiste
- Moniteur aéromodélisme pour l'Aneg
- Président de la SSA de Nantes
- Trésorier de Aneg
- Membre de la Commission Sportive de la CMCAS Loire-Atlantique-Vendée



Motivation et programme pour la période 2021-2023

Pour une candidature au poste de président de notre club, il est normal qu'après m'être présenté à vous, je vous donne mes motivations qui m'amènent à ce choix et le 'programme' que je propose sur cette nouvelle période.

Depuis 2015, je travaille avec le comité directeur sur la trésorerie de l'Aneg, avec pour but une transparence de notre comptabilité, une validation annuelle des comptes par notre cabinet comptable, la possibilité d'être audité par des commissaires au compte (souhait de la CCAS), une remise à niveau des provisions de maintenance et la constitution des provisions de fonctionnement.

A ce jour, l'ensemble de ces points a pu être réalisé, une grande partie du travail ayant été de reconstruire des provisions de maintenance, celles-ci n'ayant jamais été constituées réellement sur un compte bancaire.

Ces 6 années passées à la trésorerie, en travaillant avec le bureau directeur, les commissions et les SSA, ont pu m'apporter, en complément du poste de président de commission exercé précédemment, les connaissances nécessaires pour postuler en tant que président, en appréhendant la connaissance des activités, les besoins de nos adhérents, les contraintes des commissions, des SSA, ainsi que la connaissance des rapports à avoir avec les CMCAS et la CCAS, notre principal financeur.

Cependant même si je peux m'exprimer sur mes motivations, je ne pourrai seul vous faire part du programme pour les deux années à venir.

Le fonctionnement de l'Aneg ne repose pas sur une seule personne, et ne doit en aucun cas être le programme et la volonté d'une personne, le comité directeur étant avant tout une équipe, et doit avoir un fonctionnement en équipe.

C'est pourquoi, avant toute chose, nous avons travaillé avec une future équipe, à la construction d'un programme commun, portant les valeurs de cette équipe et non d'une seule personne.

Comme vous le savez, 2020 a été une année très particulière.

Particulière par l'apparition du COVID-19, par son impact sur notre quotidien, et aussi par son impact sur nos activités, nous obligeant à travailler autrement et à trouver des dispositions nouvelles et adaptées à la situation sanitaire, pour permettre à nos adhérents et aux ouvriers droit et ayants droit de pratiquer ou de découvrir les activités aéronautiques avec l'Aneg.

Particulière pour le comité directeur, avec des problématiques internes et de personnes qui ont fortement entaché notre image et ont gêné notre fonctionnement dès le mois de Janvier. Ces difficultés ont été suivies par une démission du président au mois de Septembre.

Un travail d'équipe s'est donc construit avec les présidents de Commissions afin que nous puissions continuer à fonctionner, car l'Aneg ne peut être dirigée par une seule personne, sans prendre en compte l'avis de l'ensemble de l'équipe du comité directeur. Nos orientations

doivent être, à ce titre notamment, principalement tournées vers les adhérents, ouvrants droit et ayants droit, et non vers les fédérations.

Mais malgré ces difficultés l'Aneg a pu réaliser ses activités grâce au travail d'une équipe unie et soudée, qui a souhaité faire partager à tous sa passion des activités aéronautiques.

Comme vous l'aurez compris, je ne vous présenterai pas un programme ou j'utiliserai le 'JE', mais où le 'NOUS' sera la marque d'une volonté d'un travail commun de l'équipe du comité directeur, équipe avec laquelle j'ai pu échanger sur cette candidature de président.

Des activités aéronautiques pour tous, accessibles à tous, au plus proche des adhérents.

Ce sera notre ligne de conduite pour ce prochain mandat.

Faire en sorte que n'importe quel ouvrant droit ou ayant droit puisse accéder à la découverte et à la pratique des activités aéronautiques dans n'importe quelle SSA ou CMCAS.

Mais pour que ce souhait ne reste pas qu'un slogan, il va être nécessaire de travailler aussi bien nationalement d'une manière globale, que localement d'une manière adaptée aux besoins spécifiques, ces deux fonctionnements devant être complémentaires.

1- Au niveau national, nous travaillerons avec l'équipe du comité directeur, les commissions et la CCAS.

L'équipe qui se présente n'est pas une équipe nouvelle, sans connaissances des besoins de nos activités.

C'est une équipe qui travaille ensemble à la reconstruction du comité directeur depuis le début de l'année et qui accompagne déjà vos activités aéronautiques. Tous sont en accord avec ce souhait de changement, de clarification et de responsabilisation dans notre fonctionnement, tout en maintenant une continuité dans nos orientations.

Il n'est pas possible d'élaborer aujourd'hui un programme pour les deux années à venir, sans l'avoir construit par avance avec les personnes qui souhaitent se présenter et s'investir aux différents postes du comité directeur.

Nous devons travailler en communiquant vers les SSA et les adhérents, pour partager et expliquer les décisions, pour partager les choix et les orientations que nous prendrons dans les deux années à venir.

Notre rôle est de participer au développement des activités sociales, par le biais des activités sportives proposées aux agents des industries électriques et gazières.

Pour cela, le bureau directeur ne devra pas travailler seul. Il devra s'appuyer principalement sur les commissions et sur leurs travaux, afin de prendre les meilleures décisions.

Ce sont les commissions qui connaissent les activités, les besoins de leurs pratiquants, et ce sont les commissions qui doivent être force de propositions dans la pratique de leurs activités, dans la découverte, dans la formation et dans le fonctionnement de leur discipline.

Les commissions seront les relais vers les fédérations dont nous dépendons, car elles sont en charge de la pratique des activités sportives et de leur développement.

La délégation sera donnée aux présidents de commissions pour représenter l'Aneg auprès de ces fédérations.

Les commissions pourront travailler avec les fédérations, pour le développement de leurs activités, à conditions que les projets présentés soient au service des agents, et non pas au service du développement des activités de ces fédérations. Elles pourront de même, avec l'accord du comité directeur participer à la vie des fédérations, afin de pouvoir partager nos compétences et en acquérir des complémentaires.

L'ensemble de nos activités devra aussi être réalisé dans le cadre de l'engagement que nous avons avec la CCAS et des demandes qui nous seront faites, en favorisant 'le par et le pour'. Même si l'Aneg est une association indépendante d'un point de vue statutaire, nous nous inscrivons dans les clubs nationaux de la CCAS et nous avons de ce fait des engagements à assurer auprès de la CCAS qui reste notre principal financier, et qui s'exprime par le biais de son Conseil d'Administration et de la commission APSL.

Nous devons rendre notre communication sur nos activités plus efficace lors de notre traditionnel bilan annuel, mais aussi rencontrer nos élus pour leur présenter nos actions et nos ambitions, en échangeant avec l'ensemble des organisations syndicales présentes aux APSL, afin de montrer l'importance et l'intérêt de notre participation aux activités sociales dans le cadre des activités offertes aux OD/AD.

Dans l'éventualité d'une baisse de subvention, nous devons, échanger avec nos élus sur les possibilités de trouver de nouveaux partenariats, afin que ces orientations restent en adéquation avec notre implication dans les activités sociales.

2- Au niveau territorial et local, nous travaillerons avec les SSA, les CMCAS et les territoires

Mais le travail du comité directeur ne sera complet et efficace que s'il est accompagné et démultiplié localement, au plus près de nos adhérents et des besoins des ouvriers droit et des ayants droit des CMCAS.

Trop souvent nos décisions ont été prises d'une manière centralisée, sans regard porté aux besoins réels et aux nécessités locales.

Pour ce faire, le comité directeur devra s'appuyer sur les SSA et sur les présidents de SSA.

Qui mieux que les représentants des SSA peuvent connaître les besoins, peuvent organiser les activités, peuvent répondre aux demandes des adhérents, de manière simple et surtout adaptée.

Le comité directeur doit mettre en place un relais au niveau des SSA, afin que les orientations et nos décisions soient partagées et connues de l'ensemble de nos adhérents.

De même les SSA doivent pouvoir jouer un rôle local en représentant l'Aneg.

Les SSA, par leurs présences locales doivent initier, en étant appuyées par le comité directeur, les actions de découvertes auprès des ayants droit et ouvriers droit, s'inscrivant de ce fait dans les activités sociales avec les CMCAS.

Les présidents de SSA et leurs équipes doivent communiquer auprès de leurs CMCAS, et établir avec elles les partenariats et actions nécessaires à la promotion des activités aériennes.

Ils sont les relais du comité directeur avec les élus locaux.

Le comité directeur devra aider les SSA à la mise en œuvre des projets de découverte de nos activités, conjointement aux CMCAS et aux Territoires qui peuvent aussi participer aux financements de certaines activités spécifiques, par l'attribution ponctuelle de subvention (manifestations, expositions, fêtes locales)

Les SSA affectataires de machines devront être incitées à proposer des projets d'activités estivales aux centres de vacances, aux maisons familiales, notamment en permettant l'accès et la découverte de nos activités au plus grand nombre.

D'une manière synthétique, un programme en quatre parties :

Les activités aéronautiques :

- Maintenir des activités aéronautiques accessibles à tous, et non pas réservées uniquement à quelques adhérents.
- Développer la découverte et la pratique des activités aéronautiques, par la mise en œuvre de formules adaptées aux contraintes des OD/AD, aux besoins des SSA en local et des CMCAS
- Maintenir l'activité et les stages en privilégiant nos adhérents par rapport aux activités des fédérations
- Réaliser en 2022 nos rencontres Aneg en réalisant une fête des activités aériennes pour les ouvriers droit et ayants droit (en partenariat avec la CCAS)

Le fonctionnement du comité directeur :

- Établir des règles de fonctionnement adaptées à nos besoins et à notre fonctionnement (Statuts et RI), en se basant sur les difficultés rencontrées sur les derniers exercices
- Communiquer et partager les décisions de manière régulière avec les SSA et les adhérents, qui seront les artisans majeurs de la réussite de notre programme, afin que nos orientations puissent correspondre à leurs attentes
- Favoriser les actions locales en s'appuyant sur les SSA

Les finances et le patrimoine :

- Assurer la sécurisation des provisions de maintenance des machines
- Étudier différentes possibilités de financement dans le cas d'une baisse de la dotation de la CCAS, en développant si nécessaire les partenariats, tout en gardant une priorité aux activités de l'Aneg et des personnels des IEG
- Maintenir l'ensemble de notre patrimoine au service des activités des ouvriers droit et ayants droit et étudier les possibilités de son renouvellement

La sécurité :

- Renouveler les matériels de sécurité des machines
- Adapter nos assurances à l'évolution de nos activités
- Garantir la sécurité et la fiabilité de nos organisations, de nos prestations et de nos matériels

Bien sûr il est très difficile en quelques lignes de pouvoir expliquer toutes nos intentions et souhaits pour le fonctionnement de l'Aneq sur les deux prochaines années, et la manière de faire perdurer nos activités par la suite.

Durant le mois précédent l'Assemblée Générale du 6 Avril, nous resterons à votre disposition pour répondre à l'ensemble des questions que vous jugeriez nécessaires.

Notre longévité dépendra de notre accessibilité et de notre disponibilité pour les personnes souhaitant découvrir et pratiquer les activités aéronautiques.

Par avance merci de votre participation à ces futures élections.

Cordialement.

Christophe

